



Liminaire FSU 68 – CSA SD 6 février 2023

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les
membres du CSA-SD,

La FSU tient au préalable à remercier les services pour la mise à disposition des documents préparatoires à la tenue de ce CSA SD.

L'importance des mouvements de grève des 19 et 31 janvier a démontré l'ampleur du malaise des personnels de l'Education nationale. La puissance des réactions suscitées par la réforme des retraites ne s'explique pas seulement par la brutalité et l'iniquité des mesures annoncées. Selon la FSU, cette séquence jette aussi une lumière crue sur l'ampleur de la crise dans l'Education nationale. En effet, alors que de nombreux responsables politiques appellent à vénérer la « valeur travail », et que notre ministre envisage la nécessaire augmentation de salaire des enseignant.es sous condition de missions supplémentaires, les personnels de l'Education nationale sont à la peine. Leur métier est devenu, pour un grand nombre d'entre eux, difficile, source de mal-être et de souffrance, voire même insupportable.

Aussi, porter l'allongement du temps de travail sans améliorer les conditions d'exercice ne pouvait être vécu que comme une véritable provocation.

De même, alors que les professeur.es français.e travaillent en moyenne 43 heures par semaine, les augmentations salariales proposées par le ministère, qui entraînent de fait une augmentation du temps de travail, ne sont pas acceptables : la revalorisation salariale doit se faire sans contrepartie.

Car nos collègues expriment leur désarroi, parfois leur colère, de plus en plus leur souffrance.

Les problématiques de la charge de travail, des heures supplémentaires imposées, des effectifs pléthoriques par classe dans le 1er comme dans le 2nd degré, de la gestion de niveaux multiples, de la prise en charge des élèves dits EBEP, de l'indigence des RASED, de l'accompagnement de l'administration lors des situations de crises dans les écoles ou collèges, ou du comportement des parents, reviennent comme des litanies dans les mails que nous réceptionnons en nombre. La pénibilité du métier est concrète, physique (lorsqu'elle est liée au bruit, aux postures inadaptées, par exemple). Elle est aussi, et cela est insuffisamment mesuré par l'administration, mentale, psychologique et nerveuse. La nécessité d'une attention et d'une adaptation immédiate, permanente, en classe mais aussi l'augmentation de la charge de travail et de la charge mentale (pour l'école inclusive et les évaluations notamment) ainsi que les consignes institutionnelles qui font perdre le sens des priorités et du métier sont identifiées par nos collègues comme sources de souffrance au travail.

Pour autant, alors que la carte scolaire et, à travers elle, les moyens offerts pour améliorer les conditions de travail des enseignant.es et d'apprentissage de leurs élèves, auraient pu être l'occasion de commencer à prendre véritablement en compte ces difficultés exprimées, les dotations allouées

marquent véritablement la fin de la priorité au primaire avec 43 postes supprimés dans le 1^{er} degré dans l'académie dont 22 pour le département du Haut-Rhin. Et le 2d degré n'est pas mieux loti puisque c'est 38 ETP qui disparaissent pour l'académie. Évidemment, on aura beau jeu d'invoquer la baisse démographique, non contestable dans le 1^{er} degré, mais en revanche très limitée dans le 2d degré, et même démentie par la réalité des effectifs de la rentrée 2022, plus élevés que ce qui était attendu.

Il aurait fallu profiter de cette occasion pour **abaisser le nombre d'élèves par classe** de manière globale aussi bien dans les écoles que dans les collèges. En effet, cet abaissement des effectifs par classe est un levier indiscutable de l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et d'amélioration des conditions de travail des personnels.

Certes, dans le 1er degré, vous avez pu **créer 7,5 postes de remplacement** et nous applaudissons cette mesure mais cela n'est malheureusement pas suffisant pour garantir la continuité du service public d'éducation tout au long de l'année, pour développer la formation continue sur temps élèves, pour permettre de développer les allègements de service ou les temps partiels. Et cette nécessaire mesure se fait au prix de fermetures de classes...

Pour la FSU, il aurait également fallu profiter de cette occasion pour **redévelopper les PDMQDC et redimensionner les RASED.**

Il aurait aussi fallu profiter de l'occasion pour **ouvrir des classes ou dispositifs spécialisés autant que nécessaires.**

En lieu et place d'un plan ambitieux pour satisfaire les besoins criants de nos élèves et de vos personnels, ce projet de carte scolaire présente :

- de nombreuses fermetures de classe, avec bien souvent des pertes de décharge qui seront une nouvelle fois vécues douloureusement par des directrices et des directeurs au bord de l'épuisement. Nous réclamons un moratoire d'un an sur chaque baisse de décharge consécutive à une mesure de carte scolaire afin de permettre aux directeurs et directrices de se concentrer sur leurs missions pédagogiques et de suivi des élèves

- Ce projet de carte scolaire, c'est aussi encore trop de classes de GS CP CE1 dédoublées trop chargées. Une vingtaine de classe scolariseront plus de 15 élèves, loin des annonces ministérielles d'origine.

- Ce projet de carte scolaire, c'est une nouvelle fois, un objectif de GS CP CE1 à 24 max tenu en institutionnalisant les réorganisations pédagogiques, entraînant la multiplication des GS/CP sans forcément accord préalable des conseils des maîtres des écoles concernées.

- ce projet de carte scolaire, c'est trop peu pour des décharges de direction complémentaires. Rien donc pour les directeurs et directrices entièrement déchargées gérant en plus un PIAL, rien ou trop peu pour celles et ceux qui affrontent des situations de crises récurrentes, rien pour les directions des petites écoles largement sous déchargées, trop peu pour les situations d'écoles particulières (multisites, difficultés des élèves, situation de tension avec les parents, gestion de plusieurs ULIS ...)

- Ce projet de carte scolaire c'est aucun poste de CPC, alors que la dégradation de leur condition de travail est étudiée dans le cadre de la FS-SST.
- C'est aucun poste pour les RASED et les pair.es aidant.es alors que, pour certains de nos élèves, les ruptures d'apprentissage vécues durant la crise sanitaire ont aggravé leurs difficultés scolaires et comportementales.
- Dans le domaine de l'ASH, les créations de postes proposées sont absolument nécessaires mais largement insuffisantes au regard des besoins accumulés :
- Les 2 créations d'ULIS ne garantiront à chaque élève notifié d'y avoir une place.
- Aucune mesure n'est proposée concernant les UPE2A, les UEMA et UEEA alors que dans certaines classes le nombre d'élèves avec un diagnostic relevant du spectre de l'autisme explose et que, les primo arrivants sont toujours nombreux, même si un certain nombre de familles ukrainiennes ont fait le choix de rentrer dans leur pays en guerre.

Dans le second degré, démocratie et dialogue social sont des mots qui sonnent étrangement creux pour cette préparation de rentrée. C'est le règne savamment entretenu de l'opacité et du flou.

Comment préparer sérieusement la rentrée 2023 alors que le bilan de rentrée 2022 ne nous a toujours pas été soumis ?

Pour les dotations aux établissements, la FSU constate qu'elles ont été communiquées aux principaux de collèges bien avant d'être examinées en CSA ou CDEN. On a connu plus démocratique comme système. Est-ce à dire que le dialogue social dans ces instances n'a aucune valeur ? Si le problème tient au calendrier, c'est le calendrier qu'il faut changer, et non contourner les instances démocratiques.

Comment préparer sérieusement une rentrée dans les collèges quand on n'a que les annonces ministérielles fluctuantes et par voie de presse ?

Dans un cadre budgétaire encore une fois et toujours plus contraint, la suppression de la technologie en 6ème, que nous dénonçons, « aurait » pour but de laisser la place à une heure de consolidation ou d'approfondissement en maths et/ ou en français. Heure dont on ne sait toujours pas exactement par qui elle sera assurée.... **La FSU dénonce l'application forcée d'un dispositif non fléché, mal cadré et qui en réalité a pour objectif de redessiner les contours de la classe de 6ème en la rapprochant encore davantage du 1er degré.** Nous rappelons ici que, réglementairement, les arrêtés régissant les horaires du cycle 3 en collège sont toujours en vigueur, et en contradiction avec une vague note de service de la DEGESCO.

Pour rester sur le niveau 6ème, que dire des annonces de généralisation de Devoirs faits pour toutes les classes de 6èmes ? Devoirs faits en classe entière ? Comment ? Avec quels moyens ? Encore une fois, tout reste flou.

Pour le collège, comme nous l'avons déjà dit, la baisse démographique dans ce département **n'est pas une réalité**, et le manque de moyens systémique ne fait qu'aggraver les difficultés.

A première vue, si on s'en tient aux chiffres, la somme des moyens alloués pour cette rentrée 2023 semble en très légère augmentation. Mais, si l'on y regarde de plus près, **seule une mesure précise** - à savoir l'attribution de moyens équivalents à 1 division pour les ULIS dont l'inclusion donne lieu à effet de seuil en éducation prioritaire - fait monter l'enveloppe globale. La FSU accueille positivement ces 174 heures, mais pourquoi restreindre à la seule éducation prioritaire le bénéfice de cette mesure ? En effet, dans nombre d'établissements, l'inclusion se fait dans des classes déjà surchargées et fait passer la classe à plus de 30 élèves, rendant les conditions d'inclusion indignes. Car, derrière les chiffres, il s'agit bien d'élèves dont nous parlons ! Par ailleurs, on s'aperçoit qu'en dehors de cette mesure, l'enveloppe globale baisse de 22 heures. **Une petite baisse certes, mais une baisse tout de même !**

À cela s'ajoute la baisse des dotations spécifiques liées à la typologie des établissements. Nous rappelons au passage que nous ne connaissons toujours pas les raisons pour lesquelles certains établissements sont en typologie 2 au lieu de 3, 4 au lieu de 5, etc ... Cette opacité est encore une fois un coin frappé dans le socle démocratique.

De la même façon, nous constatons une baisse de près de 10% de la dotation spécifique à l'éducation prioritaire qui regroupe les moyens alloués au seuil 24 et à la pondération REP+. Est-ce là le signe inquiétant d'un début de désengagement de l'éducation prioritaire ?

Nous souhaitons rappeler ici que les effectifs de classe en France sont depuis 2021 les plus chargés d'Europe au sein des « pays riches ». Selon la dernière étude OCDE disponible, la France est 22ème sur 22 : place peu reluisante ! Avec des effectifs de classe en collège affichant une moyenne de 25,1 élèves contre 20,7 pour les autres pays de l'OCDE. Dans notre département, où les effectifs de collège sont supérieurs encore, avec plus de 26 élèves par division en moyenne, on peut dire que les cadences sont intenable et pénalisent en premier lieu les élèves les plus en difficulté. **La FSU rappelle sa revendication de 24 élèves par division en classe ordinaire de collège et 20 maximum en éducation prioritaire.**

Enfin, nous ne pouvons passer sous silence **le projet de réforme de la voie professionnelle** tant il dénature profondément la vocation de l'École. La mobilisation des collègues a permis dans l'immédiat d'écarter le doublement du temps passé par les élèves en entreprise. Mais de lourdes menaces de démantèlement pèsent encore sur le Lycée Professionnel, avec l'intention de s'affranchir du cadre structurant de l'Education Nationale. La FSU s'opposera fermement à une réforme rampante aux douteuses motivations idéologiques et financières. L'École forme des citoyens, le Lycée Professionnel des travailleurs citoyens. Il n'est pas le simple pourvoyeur d'une main d'œuvre low coast, adaptable et jetable.

Lors de ce CSAD, les élu.es que nous sommes interviendront pour défendre des situations précises. Mais, au-delà de ces cas étudiés un à un, le fond du problème demeure : l'école et ses personnels vont mal, mal... faute de moyens. Faute aussi, à une politique ministérielle de management souvent trop injonctif et vertical.

La FSU vous remercie de votre attention.